



# Une solution proposée par le rectorat

## L'enfant va être suivie par deux enseignants spécialisés

Après plusieurs semaines de tension, le rectorat a décidé de faire suivre l'enfant par deux enseignants spécialisés de manière permanente à l'école. Une solution qui satisfait la maman. Le maire de Val-de-Reuil a quant à lui confirmé qu'il allait porter plainte pour diffamation.

Lors d'une conférence de presse donnée lundi 22 mai, le maire de Val-de-Reuil a annoncé qu'une solution avait été proposée par le rectorat. À partir du mardi 23 mai, **"deux enseignants spécialisés vont accompagner personnellement en permanence l'élève avec aussi une auxiliaire de vie"**, explique l'édile. Une proposition acceptée par la maman, Aminata P. **"Dans la mesure où ma fille peut réintégrer l'école, c'est parfait"**, se satisfait la parente d'élève.

### Cellule psychologique et protection policière

La Ville de Val-de-Reuil précise que le dispositif sera **"couplé d'une cellule de soutien psychologique de soutien à destination des enseignants"**. Marc-Antoine Jamet a également confirmé qu'il allait porter plainte pour diffamation et que les plaintes déposées par les enseignants seraient accompagnées d'une protection de la police et de la gendarmerie. **"Il y a des propos très durs qui ont été tenus. Les enseignants ont eu très peur. Nous avons été choqués par la déferlante de réactions de gens extérieurs à la ville. Des signalements ont été effectués sur Facebook et Tik Tok"**, précise l' élu qui annonce que le dispositif policier sera maintenu pour assurer **"un accès libre et sécurisé à l'école."**

### La maman réagit

De son côté, Aminata P estime elle aussi être la cible d'attaques sur les réseaux sociaux. **"Aujourd'hui, il y a une campagne qui est menée contre moi et contre ma famille"**, assure-t-elle. **"On fait circuler de fausses informations à mon sujet. Je reçois des messages racistes et des menaces. J'ai rendez-vous au commissariat avec mon avocat afin d'apaiser les choses"**, explique Aminata P qui réagit également à la

décision du corps enseignant de se mettre en grève ce lundi 22 mai. **"Il est normal que les enseignants puissent exercer leur droit de retrait dans un tel climat. Il est normal que l'on protège les enseignants, mais il faut que l'on protège tout le monde, à commencer par les enfants en situation de handicap. C'est une enfant qui ne demande qu'à aller à l'école. On peut le voir et l'entendre dans mes vidéos."**

Selon elle, les vidéos n'ont pas été publiées "pour faire du buzz ou de l'argent", mais pour défendre les droits de son enfant. "Je fais tout pour que ma fille puisse aller sereinement à l'école. Cela fait quatre mois que cela dure. J'aurais pu publier des vidéos depuis le début. Si je l'ai fait, c'est parce que je suis désespérée et que je ressens le besoin de me protéger."

## **"Je n'ai jamais appelé à la violence"**

Elle dénonce également la violence des commentaires et assure n'avoir **"jamais appelé à la violence. On m'a proposé d'organiser des manifestations. J'ai toujours refusé de le faire, insiste-t-elle. Je me retrouve dans une situation qui me dépasse. Je suis obligée d'accompagner mes autres enfants à l'école parce que j'ai peur pour leur sécurité. Si cela ne dépendait que de moi, j'aurais changé ma fille d'école. Mais elle ne le souhaite pas. Elle aime son école et ses camarades."**

Quant aux violences dont sa fille aurait été victime de la part d'un autre élève, elle indique qu'une plainte a été déposée à la gendarmerie. **"L'enfant concerné a été entendu et l'enquête suit son cours"**, conclut-elle.

YL



Aminata P Capture écran - Tik Tok



Marc-Antoine Jamet, maire de Val-de-Reuil La Dépêche de Louviers - YL